

Le.la titulaire du BMA Technicien.ne en facture instrumentale, option piano, est un.e professionnel.le qualifié.e qui sait accorder et régler les pianos droits et à queue, neufs et d'occasion.

Il.elle a des notions sur la fabrication de pianos et les grosses réparations mécaniques et acoustiques.

Ainsi il.elle peut effectuer des opérations sur des instruments de concert, de studios d'enregistrement ou de conservatoires. Ses compétences s'appuient sur une bonne culture artistique et technique, il.elle est autonome, méthodique, organisé.e et minutieux.euse.

Il.elle examine l'instrument, met en œuvre et contrôle les réglages nécessaires. Il.elle accorde l'instrument au diapason souhaité puis interprète une œuvre musicale afin de vérifier les qualités techniques et sonores de l'instrument.

Il.elle harmonise également l'instrument pour égaliser le son du piano et ainsi lui donner le timbre souhaité.

Il.elle réalise la petite maintenance des mécaniques et claviers de pianos droits et à queue en opérant les réparations de pièces.

Il.elle analyse la demande et apporte une réponse au plus près des attentes du client. Le titulaire du BMA Technicien.ne en facture expérimentale, option piano, informe et conseille la clientèle sur le bon usage et la maintenance de l'instrument. Il.elle établit un diagnostic sur l'état de l'instrument et élabore son devis en le justifiant. Il.elle transmet au facteur.trice ou au fabricant.e de pianos des informations techniques détaillées et des observations éventuelles relatives à l'instrument.

Diplôme



Brevet des Métiers d'Art (BMA) technicien.ne en facture instrumentale option piano

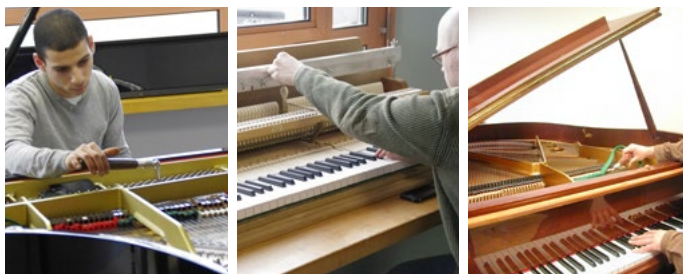
Le contenu pratique

- Apprentissage des opérations complexes de réparation, de réglage complet, d'accord et d'harmonisation sur piano droit et piano à queue
- Étude des instruments anciens, notions de fabrication, acoustique appliquée, mathématiques des gammes et tempéraments

En BMA, les apprentis.e.s élaborent un projet de leur choix abordant une problématique technique (fabrication, réparation, élaboration d'outils, acoustique...). Ce projet fait l'objet d'une restitution au travers d'un dossier et d'une soutenance devant un jury professionnel.

Le contenu théorique

- Principes de fabrication, anatomie et fonctionnement des instruments
- Organologie (évolution de l'instrument)
- Histoire de la musique et culture musicale
- Acoustique
- Dessin technique sur Solidworks (DAO)
- Gestion
- Relation client
- Anglais
- Arts appliqués



Modalités d'accès rentrée 2021

- Accompagnement via la cellule apprentissage / alternance, analyse pédagogique du dossier, contrat d'apprentissage / de professionnalisation avec une entreprise
- Inscriptions à partir du 16 décembre 2020

Prérequis

- Projet professionnel en lien avec la facture musicale. Pratique instrumentale nécessaire et une année de solfège (lecture de notes et intervalles) recommandée
- Diplôme : formation accessible en priorité aux CAP Atim ou CAP accordeur

Peuvent être admis les titulaires d'un Bac Pro artisanat et métiers d'art option ébéniste ou Brevet des métiers d'art ébéniste

- Âge :
 - Apprentissage : jusqu'à 29 ans révolus. Sans limite d'âge pour un.e candidat.e reconnu.e comme travailleur.euse handicapé.e (RQTH) ou ayant un projet professionnel de création ou de reprise d'entreprise
 - Contrat de professionnalisation : jusqu'à 25 ans ou plus de 26 ans pour les demandeurs d'emploi
- Qualités requises : patience, minutie, écoute, ouverture d'esprit, qualité humaine / contact clientèle, motivation, persévérance, organisation, habileté manuelle

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Séances de formation en salle de cours et en atelier avec plateau technique
- Modalités d'évaluation : contrôle continu, auto-évaluation, examen blanc et examen final
- Nous limitons volontairement les promotions à 12 apprenant.e.s pour garantir le déploiement d'une pédagogie de proximité

Pour toute demande particulière ou passerelle*, nous contacter

(renseignements@itemm.fr)

* dispense de certaines matières etc.

Les atouts

- Une équipe de formation permanente
- Un établi par apprenant.e et des cabines d'accord individuelles
- Des ateliers équipés en outils acoustiques et techniques et en machines professionnelles
- 150 pianos à disposition des apprenant.e.s

Tarif de la formation

Gratuit + achat mallette outillage

Durée

- La formation est accessible uniquement en alternance : 2 ans dont 32 semaines à l'ITEMM

Quelques chiffres

- Réussite aux examens* : 79%
- Satisfaction à l'issue de la formation 2019-2020 : 70%
- Insertion professionnelle à 6 mois* : 83%
- Poursuite d'études à 6 mois* : 3%

*Moyenne des 10 dernières années

Suites de parcours et débouchés

- **Suites de parcours** : BTS MCO, Formation professionnelle continue
- **Débouchés** : accordeur.euse et/ou réparateur.trice en magasins de pianos, en atelier, en conservatoire ou autres structures musicales, en concert et studios d'enregistrement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande particulière en lien avec des difficultés d'apprentissage (problématique dys, besoin d'aménagement, problématique santé, RQTH, ...), contactez notre référente handicap Sophie Besnier : sophie.besnier@itemm.fr



Contact

ITEMM, 71 avenue Olivier Messiaen, 72000 Le Mans
+33(0)2 43 39 39 00 (standard),
renseignements@itemm.fr
www.itemm.fr

